



## « Talents de l'Essaimage »

### Qu'est-ce que « Talents de l'Essaimage » ?

Les prix « Talents de l'Essaimage », organisé par l'ACT en partenariat et en collaboration avec l'association DIESE, récompenseront deux créateurs d'entreprise qui ont bénéficié d'un accompagnement de leur ancien employeur, dans le respect de la charte de l'association DIESE (notamment le respect de la confidentialité, un accompagnement professionnel et personnalisé, la mise en œuvre d'une pédagogie du faire-faire, le suivi post-crédation).

Le créateur présentera un dossier de candidature (parcours personnel et professionnel, les grandes étapes de la création de son entreprise, présentation de l'activité, du marché, des éléments financiers, etc.).

Les prix nationaux appelés « Mentions Spéciales Talents de l'Essaimage » sont dotés par DIESE (pour un montant total de 8.000 €) et valoriseront le binôme « lauréat essaimé » et l'entreprise qui a aidé à la création.

### Qui peut participer ? Quels sont les critères d'éligibilité ?

« Talents de l'Essaimage » s'adresse aux créateurs d'entreprise qui répondent aux critères suivants :

- avoir créé son entreprise entre **janvier 2009 et mars 2010** (le justificatif de dépôt des statuts de l'entreprise sera annexé à la candidature).
- **Avoir été accompagné dans le cadre d'un dispositif d'essaimage** mis en place par l'ancien employeur

### Comment participer ? Comment s'organise la sélection ?

- Remplir un formulaire d'inscription, en ligne sur le site [www.concours-talents.com](http://www.concours-talents.com)
- Clôture automatique des inscriptions le 30 avril à minuit.
- la sélection du prix national se déroulera en 2 temps : sur dossier en juillet et sur audition en septembre pour les finalistes. Les membres de DIESE feront partie des experts associés à la sélection ainsi que les Boutiques de Gestion et d'autres acteurs de l'accompagnement.

### Quels sont les critères d'évaluation ?

La sélection des candidatures s'opère sur la base des éléments suivants :

- Parcours du créateur accompagné par son entreprise (du salariat à l'entrepreneuriat)
- Esprit d'entreprendre (qualités entrepreneuriales)
- Qualité du projet
- Perspectives de développement ou de pérennisation
- Mise en œuvre du projet depuis sa création

### Informations et contacts

Tél. : 01 53 34 12 90

[www.concours-talents.com](http://www.concours-talents.com)